

Depuis le 1er février 2022, les usagers doivent utiliser leur « Carte usager » pour accéder aux déchèteries gérées par le SMD3 (hors déchèteries de Thiviers, SMCTOM de Nontron, et le SICTOM Périgord Noir).

Utilisation :

A l'entrée de chaque déchèterie est installée une barrière. L'utilisateur particulier, comme professionnel doit présenter son badge à la borne d'entrée.

La borne reconnaît la carte et permet l'ouverture de la barrière d'entrée.

L'utilisateur peut alors accéder au site avec 26 passages gratuits par an.

